

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Première insertion 8cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS SOLIDES.

DE L'ENFOUISSEMENT DES ENGRAIS.

(Suite.)

Il nous reste donc à savoir si l'opinion de ceux qui pensent que les fumiers étendus sur les terres perdent leur force sous l'influence de l'air. Nous allons faire connaître les différentes pratiques des cultivateurs canadiens et nous donnerons ensuite l'opinion des agronomes étrangers.

Un nombre de nos cultivateurs sont en faveur de l'enfouissement immédiat et dans certaines localités on pousse si loin le respect pour cette pratique, qu'on ose à peine étendre le fumier un jour à l'avance, de crainte de le voir desséché par le soleil ou lavé par la pluie. Mais il ne manque cependant pas de cultivateurs expérimentés, qui sont d'une opinion opposée, et il y a des contrées entières où la pratique est en opposition directe avec la première.

Chez nous, disent les uns, on ne regarde pas comme profitable d'enterrer le fumier aussitôt après l'avoir répandu. Le contraire nous paraît plus raisonnable, car les mauvaises herbes qui se développent promptement, quand l'engrais est étendu, sont plus facilement détruites par la charrue.

Dans nos environs, disent d'autres, on préfère enterrer le fumier immédiatement, il a plus de jus et enrichit bien mieux la terre que lorsqu'il est desséché.

Lorsqu'on n'a pas le temps, nous dit un bon cultivateur, d'enfouir les fumiers par des labours répétés, il est très-avantageux de le laisser étendu sur le terrain jusqu'au labour pour la semaille ; il s'incorpore alors plus facilement à la terre et exerce une action plus prompte.

Un autre cultivateur a observé que l'orge n'avait pas été aussi

belle là où le fumier avait été aussitôt enterré, que là où il était resté étendu un certain temps sur le terrain. Un autre veut que le fumier soit enfoui sec et non humide. Un troisième a appris du hasard que, là où le fumier était resté étendu pendant tout l'hiver, les grosses fèves avaient beaucoup mieux réussi que là où le fumier avait été enterré de suite, mais que l'effet n'avait pas été aussi favorable sur les récoltes suivantes.

J'étends, dit un fermier d'une longue pratique, mes fumiers en automne, aussitôt que je puis les conduire sur mes terres, et j'aime à les laisser dans cet état jusqu'à ce que la verdure commence à se montrer à travers. Les herbes bonnes et mauvaises sont stimulées et ainsi mon fumier augmente plutôt qu'il ne diminue. Le suc du fumier s'infiltré avec la pluie dans la terre et l'engraisse considérablement. Cette pratique assure une complète destruction des mauvaises herbes, et des récoltes plus abondantes que toute autre.

Maintenant voici les différentes opinions des agronomes étrangers : Je fis, dit un agronome allemand, conduire du fumier sur une pièce de terre, qui fut étendu de suite. On commença aussitôt à l'enfouir. Mais différentes circonstances empêchèrent de continuer ce travail au-delà de la moitié. La terre devint si dure qu'il fut impossible de songer à labourer avant la première pluie, qui n'arriva qu'après plusieurs semaines. Je ne pus donc enfouir cette partie de mon fumier que longtemps après la St. Michel. Voici quel a été le résultat que j'ai obtenu : La vigueur, depuis sa levée jusqu'à sa maturité, fut remarquable sur la moitié où le fumier avait séjourné si longtemps, à la surface de la terre.

On pense, dit un autre agronome allemand, que le fumier doit nécessairement perdre par l'évaporation, et au premier abord, cela semble tellement vraisemblable, qu'on a donné presque universellement le conseil de se hâter d'enterrer le fumier aussitôt qu'il est étendu. J'étais moi-même de cet avis, lorsque mon attention fut attirée de nouveau sur ce sujet par des observations

de quelques agriculteurs pratiques, qui semblaient démontrer le contraire. Probablement l'évaporation du fumier consommé n'est point aussi considérable que cela semble devoir être.

A la vérité, lorsqu'on le charrie et qu'on le répand, il donne une odeur très-forte ; mais il n'est aucun moyen d'éviter cette évaporation, et lorsqu'on sait à quel point les vapeurs qui répandent cette odeur sont tenues et expansibles (puisque quelques grains de muse suffisent pour remplir, durant des années l'air de leur odeur, et pour les communiquer à tous les corps qui entrent dans leur atmosphère, sans perdre sensiblement de leur poids) il est permis de douter que la quantité de suc ainsi évaporée soit très-sensible. Le premier moment passé, le fumier n'exhale aucune odeur, et, si j'en dois croire mon expérience, il ne diminue point en pesanteur. Pendant la sécheresse aucune décomposition n'y a lieu. Si l'on examine un champ sur la surface duquel le fumier est demeuré étendu pendant plusieurs semaines, on y verra une abondante quantité de jeunes plantes d'une couleur vive même dans les places qui ne sont pas immédiatement en contact avec le fumier, ce qui prouve que la faculté améliorante de celui-ci se répand autour de lui, même avant qu'il soit recouvert par la terre et absorbé par elle.

D'après ces faits, il ne paraît pas qu'il y ait des inconvénients à répandre le fumier sur le sol, lors même qu'il devrait y demeurer quelque temps avant d'être enterré, à moins que le terrain ne soit en pente, et qu'ainsi le fumier ne court le risque d'être entraîné par les eaux de pluie. Mais, comme nous l'avons déjà dit, c'est un usage très-vicieux, ajoute le même agronome, et très-nuisible que celui de laisser le fumier sur le sol, en petits tas, tels qu'on les fait en déchargeant les voitures. S'il n'a pas encore subi sa fermentation, il se décompose alors avec une grande perte. Les substances nutritives du fumier sont entraînées par l'humidité en dessous des tas. De cette manière, lors même qu'on donne ensuite les plus grands soins à bien répandre la partie qui reste sur le sol, souvent, durant plusieurs années, les endroits où les petits tas ont été déposés, sont trop gras, les plantes y versent, quoique tout ce qui les environne ait la plus chétive apparence. Il faut donc étendre le fumier le plus tôt possible.

A l'appui de cette manière de voir, on peut encore invoquer la pratique des fumures en couverture, très-réputée aujourd'hui. L'usage de fumer en couverture est souvent avantageux et d'un grand secours dans la pratique ; c'est une nouvelle preuve du peu d'inconvénient qu'il y a à laisser le fumier exposé aux intempéries de l'air. Cette méthode est née de la nécessité : on l'a d'abord suivie pour donner à la terre un supplément à la dose insuffisante du fumier qu'elle avait reçue avant le labour ; mais on s'en est si bien trouvé dans plusieurs contrées, qu'on l'a continuée. Quand on applique cette fumure aux céréales, on ne la répand que lorsque les germes sont sortis de terre. Mais c'est surtout sur les prairies que les fumures en couvertures peuvent être d'un bon rapport.

Cependant, il ne faut pas se cacher que le fumier employé de cette manière n'est pas aussi durable que celui enfoui dans la terre. De plus les insectes trouvant dans le fumier ainsi étendu,

un abri contre le soleil et la gelée, s'y tiennent en grande quantité et causent souvent de très-grands dégâts. Il ne faut, par conséquent, suivre cette pratique que comme un moyen secondaire et accessoire, qui, quelque utile et excellent qu'il puisse être dans certains cas, ne doit pas être suivi comme règle générale.

Maintenant voici ce que tout cultivateur prudent doit faire dans la pratique, et les principes qui doivent le guider :

1o. Le fumier enterré aussitôt qu'il est répandu, se conserve plus longtemps dans la terre, y exerce plus lentement son action.

2o. Le fumier qui reste un certain temps étendu sur la surface du sol exerce son action plus promptement, et par la même raison se maintient moins longtemps dans la terre.

3o. Le fumier étendu à la surface ne perd pas sa force, mais il devient plus facilement décomposable.

4o. Lors donc qu'il est nécessaire de faire agir le fumier avec une grande force sur la récolte qui va suivre, il convient de laisser le fumier quelque temps étendu sur la terre.

5o. Lorsque le fumier ne doit agir que lentement et successivement, il convient de l'enterrer immédiatement.

6o. Lorsqu'on est dans le cas de fumer souvent, ou tous les ans, ce qui est très-rare, il faut laisser le fumier quelque temps étendu.

7o. Lorsqu'on ne fume qu'à de longs intervalles et en de fortes proportions il faut enterrer le fumier de suite.

8o. Lorsqu'on est obligé d'économiser les engrais, il faut encore enterrer le fumier de suite.

9o. Lorsqu'on a employé en litière des plantes aigres, ou lorsqu'on est dans le cas de conduire immédiatement le fumier de l'étable aux champs, il faut le laisser un certain temps étendu.

10o. Il faut surtout laisser étendus les fumiers très-mouillés et ceux qui sortent d'une fosse dans laquelle ils ont été longtemps baignés de marc.

C'est un fait qui se manifeste d'une manière très-sensible, que toutes les matières terreuses et minérales aussi bien que végétales, enfouies ou immergées pendant un certain temps et à une certaine profondeur, ne produisent une action favorable à la végétation qu'après avoir été un certain temps exposées à l'air. Dans ce cas sont, la tourbe, le terreau, les déblais des fossés, l'argile, etc.

11o. Sur les champs qui ont une forte pente, il faut enterrer les fumiers de suite, pour ne pas les laisser exposés aux lavages des pluies.

12o. Il ne faut, dans aucun cas, retarder l'enfouissement par trop longtemps, parce que tout ce qui est bien à son terme et à sa mesure ; soit à la surface, soit au sein de la terre, tout est détruit par le temps ; il ne faut donc jamais laisser passer le moment opportun et toujours être attentif à le bien saisir.

Dans notre prochaine causerie nous parlerons d'un engrais dont l'usage est presque inconnu parmi nous, malgré ses précieuses qualités et les résultats étonnants qu'il procure à ceux qui l'emploient.

Cet engrais, nous osons à peine le nommer, car nous savons d'avance les réclamations qu'il va soulever. Cet engrais c'est

... l'engrais humain !... Ne criions pas trop fort en l'entendant nommer, car nous sommes sûr que quand il sera mieux connu, nous n'éprouverons aucune répugnance à en faire usage ; mais nous irons même, comme dans d'autres pays, le chercher jusque dans nos villes.

HISTOIRE DE LA QUINZAINÉ.

Presque toutes les Chambres législatives, en Europe, viennent d'ouvrir leurs séances en même temps. On sait ce que sont ordinairement les discours prononcés par les chefs des Etats en cette circonstance. C'est le plus souvent une simple formule qui, à peu de choses près, dit, tous les ans la même chose. Il faut excepter la France toutefois, dont le peuple ne s'accommoderait que médiocrement de ce formulaire de phrases annuelles sans portée comme sans couleur. Cette année, l'Empereur Napoléon a prononcé un discours, à l'ouverture des Chambres françaises, qui est loin d'être une formule. Ce discours était attendu depuis longtemps. On s'ingéniait à l'avance à en deviner le sens. Malgré cela, il a déjoué les plus habiles, et l'émotion, l'étonnement, l'incertitude sur son vrai sens durent encore. Le fait est que l'Empereur, ne sachant lui-même comment interpréter la situation actuelle de l'Europe, a parlé, en cette occasion comme en tant d'autres, à double sens. C'est une pâture qu'il a jetée aux avides, comprendra qui pourra. Cela est si vrai que la lettre que l'Empereur écrit dès le lendemain aux souverains étrangers pour les inviter au Congrès convoqué à Paris, se trouve déjà sur quelques points en contradiction avec le discours de la veille. Tout cela veut dire que la situation est des plus difficiles, et qu'il pourrait bien se faire que le grand homme fût à bout de moyens de toutes sortes.

Bien que les puissances invitées acceptent, excepté l'Angleterre, la tenue d'un Congrès, presque tous les politiques, même les plus exotiques, doutent de la réunion de ce Congrès, et encore plus de son effet. Et pourtant l'Europe entière a grand besoin de sécurité, maintenant surtout que Napoléon a pris sur lui de déclarer que les traités de 1815 ont cessé d'exister. A la vérité, plusieurs des Souverains, et assez généralement dans la presse, on ne se montre pas aussi pressé que l'Empereur à admettre et à déclarer que ces traités, les seules garanties qu'aient les Puissances du jour dans ce qu'elles possèdent, ont vraiment cessé d'exister.—Que va-t-il résulter d'un moyen si précaire pour apaiser l'Europe assise plus que jamais en ce moment sur un volcan.

Rien, en effet, dans les éléments personnels de ce Congrès et dans les principes hétérogènes qui le guideront, s'il s'assemble, ne saurait inspirer de la confiance. Les questions italienne et romaine, le rétablissement de la Pologne, questions majeures les plus vives et les plus pressantes, ne sont pas même comprises par les Souverains et par la généralité de la presse, au point de vue qui seul pourrait les régler. Les Souverains n'y voient que leurs intérêts dynastiques

ou nationaux ; et, sous ce point de vue, ils ont l'air à convenir néanmoins que le cas est assez difficile pour nécessiter la convocation d'un Congrès. Peu ou point d'entre eux ne sauraient s'élever au véritable point de vue, celui qui leur serait embrasser d'un coup-d'œil la vraie cause de tout le malaise, de tout le précaire, de toute la crise extrême où se trouve placée l'Europe du jour.

Si le Congrès ratifie la sentence portée par l'Empereur des Français en ces termes : " Les traités de 1815 ont cessé d'exister, " bien que ces traités fussent loin d'être appuyés en tout sur la véritable justice, cependant ils ont maintenu depuis leur existence dans l'Europe entière un certain ordre et un certain droit international qui l'a fait vivre jusqu'ici dans la région du droit et d'un certain calme. Mais aujourd'hui que déjà le *droit nouveau*, c'est-à-dire le droit des annexions des Etats étrangers par l'astuce et la violence, a été reconnu presque en totalité par les mêmes souverains qui s'y sont laissés prendre et qui l'ont sanctionné, vont se réunir en Congrès, quelle justice peut-on attendre d'une telle assemblée ? Quel genre de droit peut-elle consacrer ?

Les principes révolutionnaires, seuls, ont amené les exploits déjà opérés par le nouveau droit ; c'est donc pour étendre et perpétuer ces exploits du droit nouveau que les souverains qui s'y sont laissés prendre et qui l'ont sanctionné, vont se réunir en Congrès ? C'est bien là assurément se donner la mort à soi-même et préparer à l'Europe monarchique et chrétienne un nouveau règne de la révolution irréligieuse et républicaine ; comme l'ont pressenti, parmi les hommes de génie, le Comte de Maistre, Napoléon I et le Marquis de Valdegamas, Donoso-Cortès : et comme il a été prédit même en divers temps, par des saints personnages.

" Dans 50 ans, avait dit Napoléon, l'Europe sera républicaine ou cosaque. " C'était en 1820 ou 1821 que le grand homme parlait ainsi. Que l'on compte bien, et l'époque de l'accomplissement de sa prévision arrive assez juste. De Maistre et Donoso Cortès assignent à la Russie le rôle providentiel de châtier encore une fois l'Europe chrétienne, peuples et rois. Eh bien ! cette idée n'est pas certes inopportune, aujourd'hui que la Russie a déjà mis le pied sur la Pologne et qu'elle fait mine très-sérieuse de faire face à l'Europe entière si on veut par la force l'obliger à lâcher prise. Et, comme de bonne volonté elle ne le veut guère plus, il s'en suit que si dans le Congrès, ou par autre voie, on stipule entre les souverains une guerre contre la Russie, cette guerre très-impossible à cause de la divergence des intérêts parmi les puissances du jour, ou ne se fera pas, ou elle ne sera qu'un échec qui réveillera de nouveau l'ours moscovite et le fera venir partout où il pourra saisir l'ennemi qui est venu le troubler encore une fois jusque dans son empire.

En attendant, occupons-nous un peu des détails particuliers de la situation des principaux Etats européens.

En France, les chambres ont commencé à discuter

Mais voyez comme là les libertés parlementaires ainsi que celles de la presse, sont guère libres. On a fait notifier à tous les journaux, de la part du gouvernement, qu'ils eussent à observer une grande réserve dans les rapports qu'ils feront des discours parlementaires; sans quoi la loi leur sera appliquée aussitôt et dans toute sa rigueur. Cela ne serait pas un mal, là comme ailleurs, malgré les idées du jour sur ce point, si une stricte impartialité était observée par le gouvernement pour laisser dire également tout ce qui intéresse les questions honnêtes, justes, et voulues par la France.

En Angleterre, on dit que le vieux Lord Russell va enfin quitter le ministère; c'est dommage qu'il n'invite pas son illustre collègue, le vieux Lord Palmerston, à l'accompagner dans sa retraite. Hommes d'un haut talent, tous deux diplomates que trop consommés, il n'est pas une catastrophe arrivée aux puissances européennes liées d'amitié avec l'Angleterre, où ces deux fins limiers de la diplomatie n'aient mis la main, et souvent l'or et les soldats de l'Angleterre. La propagande révolutionnaire et les sociétés secrètes, dans toute l'Europe, n'ont pas eu de patrons plus puissants ni de pontifes plus zélés que ces deux hommes; et tout cela, selon leur idée nationale, pour faire dominer l'Angleterre avant tout. Voilà ce que dira l'histoire si elle est fidèlement écrite.

A Rome et dans le reste de l'Italie, les choses en sont au même état, tranquillité dans la Ville éternelle, ainsi que dans les provinces restées fidèles au Saint-Père, mais désordre, anarchie et érautés toujours subsistantes dans tout le royaume d'Italie. Quoiqu'en ait dit la presse intéressée, la prétendue bienvenue faite à Victor-Emmanuel récemment sur divers points du royaume usurpé, il est avéré, comme toujours, que toute cette affaire a été montée aux frais de l'usurpateur, par sa gente officielle et militaire. Et c'est pourtant un tel état de choses que l'Empereur des Français, avec bien d'autres, ont l'air de prendre pour un état de choses tout contraire, c'est-à-dire pour un haut témoignage comme quoi le royaume d'Italie est bien réellement fondé, et fondé même sur l'amour des nouveaux sujets envers leur roi-galant homme. Cela paraît si vrai que pas un mot n'a été dit sur l'Italie dans le discours de l'Empereur, ni dans sa lettre aux souverains au sujet du Congrès; chose qui a étonné le monde. D'où il suit que si cette question n'est pas amenée par une autre voie devant le Congrès, elle paraîtra résolue aux yeux de l'Europe, et la grande iniquité sera consommée. Le droit nouveau de l'acquisition du bien d'autrui par la ruse et la force triomphera: du moins jusqu'à ce que la justice de Dieu passe par là tôt ou tard.

En Pologne, les choses restent aussi dans le même état d'oppression et de érauté de la part de la Russie. Cependant la lutte des populations contre la tyrannie continue avec un égal courage et souvent avec succès. La Pologne paraît ne plus espérer qu'en Dieu et en elle-même: c'est bien le plus sûr si elle se garantit de toute déviation révolutionnaire dans les efforts qu'elle fait pour sauver sa foi et sa nationalité; deux grandes choses que Dieu aime à conserver à tout peuple qui

sait s'en rendre digne.

La Grèce, dont nous n'avons point parlé depuis quelques temps, a enfin accueilli son nouveau souverain au milieu des fêtes et des réjouissances. C'est presque, dit un journal sérieux, une comédie que cette intronisation royale au milieu des Grecs encore sous le coup d'une sorte d'anarchie entre eux. Le jeune roi, amené par l'Angleterre, comme on sait, dans cette gabarre, ne paraît nullement se douter, dit le journaliste, qu'il pourrait lui arriver pire qu'il n'est advenu à son prédécesseur, le roi Othon; tant les esprits sont divisés, et tant le peuple grec a eu peu de part au nouveau régime que la diplomatie étrangère et l'intérêt de l'Angleterre leur ont imposé.

Au Mexique, le nouvel Empereur y est attendu pour le mois de Février. Tout continue à s'y préparer, mieux qu'en Grèce, pour la réception du nouveau Souverain. Le parti révolutionnaire semble y disparaître de jour en jour, et l'assentiment du peuple au nouveau régime prend un tel ascendant, qu'il atteint jusqu'à l'enthousiasme le plus vif.

Chez nos voisins, les deux grandes armées, toujours prêtes, dit-on, à en venir aux mains et à terminer toute lutte ultérieure, continuent cependant, comme toujours, à jouer aux barres, on dirait. C'est un va-et-vient réciproque de poursuites et de retraites qui avance fort peu les affaires, et qui brillera d'un bien faible éclat dans les pages de l'histoire.

Enfin ici, chez nous, nous avons pour le moment, encore une fois, à déplorer cette émigration inqualifiable de nos jeunes canadiens vers la terre étrangère. Nous régorgons de mines, des compagnies se forment pour les exploiter, des bras nombreux sont nécessaires à ce genre de travail; et cependant on s'en va se faire tuer gaiement pour une eau étrangère, ou même, par une contradiction pitoyable comme tout le reste, on va là travailler aux mines, qui abondent ici dans le pays. Qui nous délivrera de ce fléau?

Outre nos mines, n'avons nous pas surtout nos défrichements, plus aisés, plus nombreux que jamais, pour occuper notre jeunesse canadienne? N'avons nous pas encore nos chantiers de bois carré et nos chantiers de construction navale? En vérité, quel mal pourrait-on en vouloir à l'autorité publique, si elle arrêta par des voies justes, mais fermes, ce cours d'émigration sans fondement, comme sans profit et presque sans honneur et sans patriotisme?

CORRESPONDANCES.

Appréciation du peuple des campagnes.

Monsieur le Rédacteur,

Sous ce titre vous et votre correspondant avez écrit plusieurs choses utiles. Ne serait-il pas permis à un troisième d'ajouter quelques mots?

L'écrit de votre correspondant peut se résumer comme suit: "Le peuple des campagnes généralement ne lit pas, il n'aime

pas à lire et n'a pas de confiance en ses amis, ou ceux qui veulent l'instruire; il se confie plutôt aux charlatans." Accordé.

Mais quel est le principe, quelle est la cause de ce que la généralité des cultivateurs ne lit pas, n'aime pas à lire et n'a pas confiance en ceux qui veulent l'instruire? C'est là la question. En bonne philosophie comme en bonne logique, quand on connaît en effet, il faut tâcher d'en découvrir la cause.

Je dirai d'abord que les peuples sont comme on les fait, de même que les enfants sont comme on les élève.

Dans ce pays, il n'y a pas encore bien longtemps, on suivait exclusivement l'ancien système collégial ou classique que l'on suivait autrefois en France. L'instruction élémentaire et ce qu'on appelle aujourd'hui instruction moyenne, étaient nulles ou presque nulles. Comment le peuple pouvait-il lire, il ne l'avait pas appris? Aujourd'hui encore les trois quarts des anciens cultivateurs ne savent ni lire, ni écrire. Autrefois dans les collèges mêmes, on enseignait presque aucune des connaissances usuelles, utiles à toute personne, quelques soient l'état ou la profession qu'elle embrasse. On surprendrait la nouvelle génération si on lui disait qu'on n'enseignait l'arithmétique que dans les deux dernières années d'un cours d'étude de huit ans. En revanche on hérissait le cerveau autant que possible de grec et de latin, et on passait un temps considérable à faire des vers latins plus ou moins baroques. Qui alors eut osé proposer à un directeur de collège de modifier l'ancien système collégial, d'y admettre quelques-unes des connaissances usuelles, même les premiers principes de l'art agricole, se serait fait passer pour un insensé, au moins pour un imposteur. Aussi c'était généralement l'opinion à la campagne que, quand on envoyait un jeune homme au collège c'était pour en faire un prêtre, et que si, après avoir fait son cours d'études, il n'entraît pas dans l'état ecclésiastique, il se trouvait déplacé, il n'était guère plus apte à embrasser une autre carrière. Je ne fais pas ici de critique, je cite seulement l'opinion publique comme un fait. Il suit de là que le peuple n'avait aucune confiance aux hommes instruits dans les collèges, ce fait de connaissances usuelles. Avait-il tort? Il eut cru sur tout impossible qu'un collégien de l'ancien régime eut pu lui donner quelques renseignements sur l'agriculture. Il ne s'imaginait même pas qu'il pût y avoir des livres écrits exprès sur l'art agricole. Lui proposer de s'abonner à un journal agricole pour lui faire abandonner sa vieille routine, c'était et c'est encore le faire sourire de pitié. Si le bon Dieu le veut, nous aurons de bonnes récoltes, disent encore un bon nombre d'arriérés, comme si Dieu eut promis de faire des miracles pour récompenser les paresseux, les négligents, les indifférents et en général tous ceux qui ne veulent pas se mettre en peine d'approfondir les principes de leur art ou de leur profession. Rappelons à ceux-ci qu'il a été dit aussi: "Aide-toi, le ciel t'aidera."

Quand je vis paraître la *Gazette des Campagnes*, croyant qu'elle convenait parfaitement à la généralité des cultivateurs, je fis mon possible pour lui procurer des abonnés. Je demandai un jour à l'un de ceux-ci ce qu'il pensait de quelques bons articles que j'avais remarqués dans la *Gazette*. "Ma foi, dit-il, je n'en sais rien, je ne les ai pas lus, et je n'ai pas le temps de les lire. D'ailleurs que pourraient-ils m'apprendre? Mais je trouve que la *Gazette* ne s'occupe pas assez de politique." Pour un grand nombre voyez-vous, il faut une politique bien épicée, bien exaltée, bien exagérée. Si elle contient beaucoup de personnalités, oh! alors elle arrive au comble de l'intérêt. Voilà pourquoi l'abonné a discontinué, voilà pourquoi aussi est-il si difficile de faire progresser dans ce pays-ci un journal exclusivement agricole. C'est bien différent aux Etats-Unis, où de semblables publications obtiennent une circulation immense. Ici quels sont ceux qui lisent? Malheureusement ce ne sont pas ceux qui ont le plus besoin de renseignements, mais bien ceux qui, à

la rigueur, pourraient s'en dispenser.

Mais il ne faut pas se décourager; en effet il y a lieu d'espérer que cette apathie de nos cultivateurs et d'un grand nombre de nos hommes instruits, va bientôt disparaître. Depuis que l'ancien système classique a été modifié, depuis que dans les collèges et dans les écoles communes on enseigne la plupart des connaissances usuelles, y compris les principes de l'agriculture et de l'horticulture, une nouvelle ère se prépare et tout le monde commence à prendre goût au premier et au plus utile de tous les arts, celui qui nourrit.

Ste. Geneviève, 1er Déc. 1863.

J. M. P.

M. le Rédacteur,

Frappé, à la lecture d'un article qui a paru dans l'*Agriculteur de juin 1860*, sur la culture des vesces, des avantages qui en résulteraient pour nos cultivateurs, par l'introduction de la culture de cette plante, je voulus en faire l'essai; en conséquence je fis venir de Montréal quelques minots de graines et je les semai sur différents terrains et partout je fus satisfait de mon essai. Ce fut surtout sur les terres sèches (sablonneuses), que je fus satisfait de ses résultats, car là où je n'avais eu que quelques bottes de mauvais foin à l'arpent, je récoltais trois voyages d'excellent foin.

J'ai été si satisfait de mon essai que je me propose d'en semer une plus grande quantité l'année prochaine.

Je suis persuadé que si tous les cultivateurs semaient, chaque année, dans ces terrains qui sont laissés en pâturage, mais qui ne profitent ni aux animaux ni aux propriétaires, parcequ'ils ne poussent que quelques chardons, quelques minots de cette graine, qu'on entendrait pas parler de disette de foin, surtout si avec cela on prenait la bonne habitude de donner aux animaux le foin coupé vert.

Pour convaincre vos lecteurs de l'avantage de la culture de la vesce, je vous prie de reproduire ce que dit à ce sujet l'*Agriculteur*.

Isle Verte, 15 Nov. 1863.

LS. N. GAUVREAU.

Culture des vesces.

"La culture des vesces dans notre pays se généralise tous les jours d'avantage et notre expérience personnelle nous a appris à en apprécier les nombreux avantages. Arrivé sur une exploitation dont les prairies vieilles et moussueuses donnaient le chétif produit de 100 bottes à l'arpent, nous avons dû adopter une plante fourragère pouvant suppléer de suite aux besoins du bétail, dont l'alimentation à l'étable, en hiver et partiellement en été exigeait des produits immédiats. La vesce s'offrit à nous et nous l'acceptâmes; semée sur un léger labour et dans des terres pauvres et sèches nous avons pu récolter des produits étonnants dans des circonstances aussi mauvaises. D'un autre côté le sol après vesces s'est trouvé nettoyé, pulvérisé et parfaitement préparé pour une culture de grain. Compé en vert ce fourrage a été consommé avec plaisir par les chevaux et les bêtes à cornes et les porcs. La graine parfaitement venue a trouvé un débouché facile chez nos grenetiers de Montréal et chez nos voisins. En un mot cette culture nous a été tellement profitable que nous le répétons cette année sur une étendue de 30 arpents et que nous n'hésitons pas à la conseiller à nos cultivateurs en général. Nous reproduisons ici un article intéressant sur cette culture que nous empruntons à nos échanges de Paris.

CARACTÈRES CULTURAUX. — Variétés Culturelles.—Les botanistes reconnaissent un grand nombre de variétés, telles que la vesce blanche, la vesce touffue, la vesce à large feuille ou persistante et d'autres; mais le fermier ne reconnaît guère que les vesces d'hiver et de printemps. Elles ne forment en réalité qu'une seule variété, et ont acquis leurs différentes habitudes de croissance et de maturation simplement pour avoir été semées respectivement en automne et au printemps. Aussi, en choisissant les semences, faut-il s'assurer par le marchand ou le reproducteur si ces graines proviennent d'une récolte ayant ou non supporté la saison d'hiver.

Valeur nutritive.—Thaer estimait l'équivalent nutritif des vesces en vert à 450. La valeur du foin de pré sec étant 100.

Le foin de vesce aurait pour équivalent 101, d'après Boussingault, et de 90 à 125 d'après l'expérience dont les résultats paraissent prouver que le foin de vesces est plus nutritif que celui du pré. L'équivalent des graines serait, d'après Boussingault, de 26 et d'après les expérimentateurs, de 30 à 66 (en moyenne 45.5.)

Valeur comme fourrage.—La vesce commune peut être considérée, après le trèfle, qui occupe une plus large part dans nos rotations, comme la plus importante de nos herbes artificielles, par sa générale utilité sur la ferme comme excellent aliment pour toute espèce de bétail. Les moutons engraisent plus vite avec des vesces qu'avec toute autre herbe, ce qui explique leur constant emploi par les éleveurs de moutons. Les chevaux s'améliorent plus rapidement avec les vesces qu'avec le trèfle ou autres herbages; les bêtes à cornes viennent d'une manière surprenante avec cet aliment; les vaches produisent plus de beurre avec les vesces qu'avec toute autre provende; les pores consomment ce fourrage avec voracité et s'engraissent ainsi sans aliment farineux.

“ D'après Bose, 100 livres de vesces en vert donnerait 37 livres de foin

“ Les vesces sont faciles à cultiver; elles produisent une grande masse de très-bon fourrage, et peuvent donner deux coupes si on leur accorde des soins convenables; lorsqu'elles sont fauchées en vert elles n'appauvrissent pas le sol et la sous-variété d'hiver est suffisamment rustique pour endurer les plus dures saisons de ce climat, et croissant rapidement au printemps, elle est prête à faucher ou à pâturer avant tout autre fourrage.

“ **Sols.**—Les meilleures sols pour la croissance des vesces sont des loams argileux ou terres franches; sur les argiles pauvres il est usuel d'en semer des étendues considérables, soit pour y mettre des moutons, soit pour les faucher et les donner au bétail dans les cours de ferme,—cette manière de procéder étant une admirable préparation de la terre pour le froment.

“ Au reste, les vesces viennent bien sur toute terre riche, ou même de qualité moyenne.”

Des vesces d'été viennent surtout bien dans les terres un peu fraîches quoique saines, et par suite demandent des terres plutôt compactes que légères.

Culture pour fourrage.—Le mode de culture est très-simple. Un champ, ou si les vesces ne sont destinées qu'à un usage limité une portion convenable d'un champ étant choisie (et c'est généralement un chaume propre de froment), elle doit être labourée à une profondeur de 4 pouces, hersée et semée avec environ un minot de graines par arpent.

Vacances.

Les Elèves de l'École d'Agriculture de Ste. Anne seront en vacances du 23 décembre au 8 janvier prochain. Avant leur départ, le 22 sur les 4½ heures P. M., ils subiront un examen privé sur les matières vues pendant le semestre finissant, savoir: la première partie du droit rural, la géométrie, la physique et la chimie agricoles.

Quoique le local soit extrêmement petit les plus proches parents des Elèves pourront y être admis. Vu l'importance des matières à être enseignées pendant le semestre prochain, nous désirons qu'on s'occupe de représenter aux parents des Elèves l'inconvénient

qu'il y aurait pour leurs enfants de différer leur entrée après les vacances au-delà du jour fixé.

Ecole d'Agriculture de Ste. Anne.
14 Décembre 1863.

F. X. MERNOT, Ptre.,
Directeur.

Destruction des chardons.

M. le Rédacteur.

Vous rendriez un grand service à bon nombre de vos lecteurs si vous donniez, sur votre excellente *Gazette des Campagnes*, un moyen sûr de détruire les chardons. Quant à moi et à mes voisins, nous souffrons beaucoup de la présence de cette plante incommode qui infecte nos terres....

G. St. P.

Voici un moyen que nous suggérons à notre correspondant, et nous le donnons avec d'autant plus d'assurance, qu'il est mis en usage avec succès dans les environs des Trois-Rivières et de Montréal. Lorsqu'une terre est infectée de chardons, il suffit de les laisser pousser à terre nue; on profite alors d'un temps pluvieux pour les faire couper avec une faux très-tranchante. Aussitôt l'eau pénètre dans la tige et dans les racines de cette plante, et les fait mourir presque instantanément.

Dans nos colonnes d'annonces nous publions le premier mois du calendrier de 1864. De plus nous donnons la température telle qu'elle se trouve annoncée dans les almanachs publiés en Canada, ainsi que les différentes phases de la lune. Nous continuerons cette publication tous les mois, en faveur de nos lecteurs.

Remise au prochain numéro de la *Gazette*, une correspondance sur le thé.

RECETTES.

Les vers de terre.

Un cultivateur français, qui a l'excellente habitude de recueillir l'urine de tous ses animaux, a été, par hasard, témoin d'un fait qui pourra amener la découverte d'un moyen de détruire les vers qui ruinent les racines des arbres et la plupart des plantes de nos jardins. En faisant répandre aux pieds de ses arbres, qu'il avait d'abord déchaussés, cinq à six pintes d'urine, il observa qu'entre une végétation luxuriante, les gros vers de terre que le déchaussement avait mis à découvert, ou qui se trouvaient près de la surface, dès qu'ils furent atteints par ce liquide, s'agitèrent convulsivement et moururent au bout de peu d'instants. L'essai est facile à faire, et dans tous les cas, si l'urine ne détruit pas tous les insectes qui nuisent aux arbres fruitiers et au jardinage, elle produira au moins d'assez beaux résultats pour dédommager ceux qui en feront l'essai, de toutes leurs peines.

Préservatif pour les bestiaux contre les piqûres des mouches.

Pour préserver vos bœufs, vos chevaux, en général tout le bétail que vous voulez soustraire à la piqûre des mouches, il suffit de laver, le matin, les parties de ces animaux où se portent ordinairement les mouches, avec une décoction d'aloès, substance très-amère, très-peu chère et qui se trouve chez tous les pharmaciens. Cette substance se fond très-promptement dans l'eau. Dans un pot on en met environ pour un sou. Il faut se garder d'humecter avec cette décoction les lèvres ou le nez de vos bêtes qui en se léchant resteraient avec une amertume exécrable.

Les souffrances qu'éprouvent les animaux par les piqûres des mouches, et surtout par celles des taons, leur font quelquefois un tort considérable, et le tourment continuel qu'ils éprouvent les empêche de profiter des plus bons pâturages.

Conseil aux jeunes Canadiens.

Vous êtes les rois du pays.
 Vous avez fait le meilleur choix . . .

L'EVEQUE DE TLOA,
 Aux élèves de l'Ecole d'Agriculture
 de Ste. Anne.

On n'en saurait douter : le soc cultivateur
 Fut des premiers Etats l'antique fondateur.
 CHENEDOLLE'.

Jeunesse Canadienne, une route commune
 Est ouverte pour vous ; prenez-la ! La Fortune
 Vous attend à l'entrée avec de grands présents :
 La liberté, l'honneur ! Hâtez-vous ! Jeunes gens,
 Accourez des cités, accourez des campagnes !
 Soyez fils de noblesse ou pâtres des montagnes,
 Votre cœur a besoin de bonheur ou d'espoir ;
 Vous aurez l'un et l'autre : il ne faut que vouloir.

I

La culture du sol est cette route ouverte
 A vous, jeunesse pauvre et de haillons couverte !
 A vous qui mendiez, soumise à mille affronts
 Le pain que doit payer la sueur de vos fronts !
 A vous, qui, jeune encore, embrassez la carrière
 D'un père infortuné qui fait de sa misère
 Une excuse à l'erreur qui l'engage à tenir
 Son fils à mendier. Sans soucis d'avenir !
 Avez-vous un tel père, est-il capable encore
 De subsister sans vous que son but déshonore ?
 Vous avez la santé ? Remerciez-en Dieu,
 Dites à votre père un temporaire adieu.
 Allez aux champs, jeune homme, où vous attend un maître
 Qui vous protégera ; soyez digne de l'être !
 Et votre ambition, à devenir l'espoir
 De l'auteur de vos jours, vous le fera revoir
 Bientôt, pour lui donner le courage et l'aisance,
 Fruits hâtifs du labeur et de la diligence.
 Et vous direz alors : J'ai fait le meilleur choix :
 Oui, les Cultivateurs sont du pays les rois.

II

La culture est encore offerte à la jeunesse
 Qu'un esprit mal paré conduit à la faiblesse
 De se croire, avant tout, destinée à remplir
 Une profession qui devra l'anoblir,
 Espère-t-elle. Erreur ! Erreur que je signale
 Au reste de bon sens de ceux qu'elle ravale !
 Vous perdez temps et peine à pâlir sur Potier
 Pour envier, plus tard, une charge, un métier.
 Pour envier, peut-être, une charge encombrée
 (Et parlant sans profit, par toute la contrée),
 De commis de marchand, de commis de bureau.

 Pour arriver, un jour, à briller au barreau
 Il faut livrer sa vie à mille inquiétudes !
 Il faut à des talents de bien longues études !

Il en est temps encor, revenez au devoir ;
 Et crainte de passer du pupitre au comptoir,
 Allez apprendre, aux champs, l'art de l'agriculture ;
 Allez voir au grand jour le beau de la nature.
 Vous vous direz bientôt : J'ai " fait le meilleur choix : "
 Oui, les cultivateurs sont " du pays les rois. "

III

Dans ce jeune pays un mal affreux existe :
 De jeunes gens aisés, dont le malheur m'attriste !
 S'imaginent pourtant qu'il faut, pour parvenir
 Aux places, aux honneurs d'un brillant avenir,
 Dépenser tout leur or en plaisir dans nos villes.
 Que leurs pensers sont faux et de bons sens stériles ! . . .
 Sachez, jeunes lions qui vous fermez les yeux,
 Que c'est en plein soleil que l'or brille le mieux !
 S'il vous en reste encore, allez donc le répandre
 En semis dans nos champs. Là vous saurez comprendre
 La vie et son bonheur, en suivant les sentiers
 Qu'ont suivis glorieux vos braves devanciers.
 Vos pères, la plupart, étaient, ou sont peut-être,
 Cultivateurs-soldats toujours prêts à se mettre
 A l'ouvrage, en campagne (et sans injonctions)
 Pour faire aimer leurs champs, leurs institutions.
 Allez apprendre d'eux la route de la gloire. . . .
 Ou s'ils ne vivent plus, relisez leur histoire.
 Vous vous direz bientôt : J'ai " fait le meilleur choix. "
 Oui, les cultivateurs sont du " pays les rois. "

Jeunesse Canadienne, une route commune
 Est ouverte pour vous ; prenez-la ! La Fortune
 Vous attend à l'entrée avec de grands présents :
 La liberté ! l'honneur ! Jeunes gens,
 Accourez des cités, accourez des campagnes !
 Soyez fils de noblesse ou pâtres des montagnes,
 Votre cœur a besoin de bonheur ou d'espoir ;
 Vous aurez l'un et l'autre : il ne faut que vouloir.

J. A. BELANGER.

Québec, 27 novembre 1863.

(Extrait des Soirées Canadiennes.)

FORESTIERS ET VOYAGEURS.

HISTOIRE DU PÈRE MICHEL.

(Suite.)

11

Un Vœu.

Nous gagnâmes l'île du Bic à la rame, le calme continuant.
 Il avait fait très-chaud toute la journée et nous étions épuisés
 de fatigue, nous fîmes donc halte sur l'île pour prendre quelque
 nourriture et nous reposer.

Le soleil allait se coucher derrière les montagnes du nord,
 quand nous primes terre : il était minuit quand nous quittâmes
 l'île-du-Bic. La nuit était sombre et il y avait apparence de
 mauvais temps ; mais, comme nous n'étions pas sans crainte sur
 les suites de cette mauvaise affaire, nous voulions hâter autant
 que possible notre retour à l'île Verte.

J'étais triste au-delà de tout ce que je puis dire : il me semblait que la nature se révoltait contre moi.

Les brises de vent qui venaient à passer me semblaient autant de soupirs arrivant des tombeaux ; les gros nuages noirs qui chassaient vers le sud me paraissaient des fantômes échappés des anes et des rochers de la côte du nord ; les gros grains de pluie qui tombaient, de temps en temps, me faisaient l'effet des larmes figurées sur le drap des morts.

Pour comble d'infortune, nous n'avions pas fait une lieue qu'une tempête épouvantable nous assaillait. Le vent était au nord-ouest et il y avait danger d'être assalé le long des murailles, où nous aurions infailliblement péri. Il vint un moment où notre chaloupe faisait tant d'eau que nous fûmes obligés de jeter à la mer une partie de notre chargement, pour ne pas engloutir.

Pendant tout ce temps, l'image du commis de Portneuf était toujours là devant moi !

Au plus fort de la tempête et de ma douleur, je fis un vœu : — « Mon Dieu ! m'écriai-je, si vous daignez sauver ce jeune homme, je promets de faire, aussitôt qu'il me sera possible après en avoir appris la nouvelle, un pèlerinage à la bonne « Sainte-Anne-du-Nord ! »

Ce vœu me soulagea, et je me sentis à l'instant délivré d'une partie du poids qui me pesait sur la poitrine : je restais triste, mais il me semblait recevoir de ma conscience le témoignage que je n'étais pas un criminel.

Enfin nous pûmes prendre le havre à la Grosse Rassade, pour y attendre en sûreté que la tourmente fut apaisée. Sur le soir du lendemain de notre triste aventure, nous pûmes reprendre notre route, avec une bonne brise qui nous porta à l'île Verte en quelques heures.

Une fois rendu là, je dis à Levêque : — Tiens garde pour toi ce qui nous reste, et je te donne, de plus, ma part dans la chaloupe et tous les agrès. Tu as femme et enfants et tu es obligé de rester ici : pour moi je m'en vas et Dieu sait quand je reviendrai. Ne desserre pas la bouche sur ce qui nous est arrivé.

Levêque essaya de me retenir, en me persuadant qu'il n'y avait aucun danger, que c'était un pur accident, et que les gens de la Compagnie, prenant toujours la justice dans leurs mains, n'avaient pas coutume de poursuivre ceux qui usaient de même à leur égard.

Tout fut inutile, la terre me brûlait sous les pieds. Levêque me donna ce qu'il avait d'argent à la maison : je dis adieu à lui et à sa famille et je partis pour Québec, sans savoir de quel côté je dirigerais ensuite mes pas.

En arrivant à Québec, je rencontrai un guide des *Pays d'en Haut* qui me demanda si je voulais m'engager pour quelques années à la Compagnie-du-Nord-Ouest. Trois canots chargés devaient partir, dans quelques jours, pour faire le voyage, et on avait encore besoin de quelques engagés à long terme, pour compléter les équipages et le nombre des voyageurs requis là haut.

Cette proposition me convenait fort ; mais je pensai à mon vœu, et je craignais que les obligations qu'il m'imposait ne fissent obstacle à ce projet. J'allai trouver un prêtre pour lui soumettre mes scrupules. — Mon ami, me dit le prêtre, votre vœu n'est point une objection à votre départ. Vous pouvez vous engager pour tout le temps qu'il vous plaira et demeurer même autant d'années qu'il vous conviendra dans ces endroits. Il suffit que vous vous entreteniez dans la ferme détermination d'accomplir votre promesse, s'il y a lieu, dès que la chose sera possible sans vous exposer à des dangers ou vous soumettre à de graves inconvénients : dans le cas de mort dans ces sentiments, votre vœu non accompli ne pourrait pas être un obstacle à votre salut.

Parfaitement rassuré de ce côté, et consolé par la conversation que j'eus avec le bon prêtre, je m'engageai pour cinq ans.

La principale partie de la flotte des canots de la Compagnie parlait de Lachine ; ces canots et les nôtres, partant de Québec, devaient se réunir à un jour dit au Lac des deux Montagnes, pour faire route tous ensemble.

A peine étais-je embarqué, moi dixième, dans le canot qui m'était destiné, que je me mis à réfléchir à une chose qui ne m'avait pas frappé d'abord. . . . Je me trouvais en ce moment engagé à l'une de ces compagnies de traite, moi qui leur faisais la guerre il n'y avait pas plus de neuf jours, et j'étais sous les ordres d'un de ces commis dont j'avais peut-être tué le camarade, la semaine précédente. Ce que c'est que la vie de l'homme sur la terre. . . . Nos amis d'hier sont nos ennemis d'aujourd'hui, et nos ennemis d'hier sont nos amis d'aujourd'hui.

Mais il me fallait, de toute nécessité, chasser ces tristes idées, pour faire mon devoir. Un voyageur ne peut pas porter son sac et le chagrin tout à la fois. Je me mis donc à faire chorus avec mes compagnons ; car vous savez que les voyageurs chantent presque toujours.

Notre départ, au reste, avait l'air d'un triomphe : les gens, attirés par nos chants, venaient sur les quais et le rivage pour nous voir passer et nous crier — bon voyage ! tandis que nos canots, entraînés par le courant de la marée montante et poussés par les avirons, glissaient rapidement sur les eaux qui baignent le pied du roc de Québec.

12

Ajournement.

Il commençait à se faire tard, le vieux conteur paraissait fatigué, je pris donc sur moi de lui dire :

— Père Michel, il ne faut pas abuser de votre bonté : ainsi avec la permission du contremaître, je propose un ajournement à demain soir ; mais à la condition expresse que vous nous donnerez le reste de votre histoire.

— Oui ! oui ! il nous faut le reste de l'histoire du Père Michel, crièrent en chœur tous les gens du chanteur. La séance fut levée, sur la promesse du Père Michel de reprendre le fil de son récit le lendemain.

Chacun prit possession de sa couchette, en s'enveloppant de sa couverture. Il me serait bien impossible de vous rendre compte de ce qui se passa dans le monde jusqu'au lendemain matin ; car si jamais je dormis une nuit, ce fut cette nuit là : comme on dort après une journée de marche, suivie d'une soirée de douces rêveries.

Le bien-être qu'on éprouve, le matin qui suit un sommeil réparateur après la fatigue, ne me fit pas oublier à mon réveil qu'il y avait dans la cabane du chantier, quelqu'un pour qui la nuit pouvait bien ne pas avoir été aussi douce que pour moi ; je me hatai donc de constater l'état de François-le-veuf, dès que j'eus ouvert les yeux.

(A continuer.)

J. C. TACHÉ.

(Extrait du *Courrier du Canada*.)

Secours aux Acadiens de Métapédia.

Bonaventure, 24 novembre 1863.

M. le Rédacteur,

Veuillez en publiant cette lettre, m'aider à payer une immense dette de reconnaissance envers les bienfaiteurs et les bienfaitrices de ma petite colonie de Métapédia. Puisqu'il ne m'est pas possible d'aller remercier, de vive voix, tous les Messieurs, toutes les Dames et toutes les Demoiselles qui se sont faits les bienfaiteurs et les bienfaitrices de mes bons Acadiens de Métapédia, il me sera permis de me servir des colonnes du *Courrier* pour transmettre l'expression de ma sincère et cordiale reconnaissance à tous ceux et à toutes celles, de quelque lieu, condition et profession qu'ils soient pour les dons excellents et abondants envoyés à ma petite colonie de Métapédia.

Merci donc, oui merci, merci Messieurs, Mesdames et Demoiselles. Mille fois, merci. Ce n'est pas encore assez, deux mille fois, cent mille fois merci, pour vos dons généreux!

Que ne m'a-t-il été donné d'avoir vu de mes yeux et entendu de mes oreilles, pour vous en transmettre, ici, le tableau ravissant, et les douces larmes et les cris de reconnaissance et la joie et le bonheur de ma petite colonie à la vue et de la farine, et du lait, et des étoffes, et des chaudrons à sucre, et des peaux, etc., que vos cœurs généreux me renvoyaient avec un zèle, un ensemble, une générosité ineffables! Vous avez, Messieurs, Mesdames et Demoiselles, essuyé bien des larmes, fait cesser bien des angoisses, consolé bien des cœurs, empêché une immense misère! Car mes bons Acadiens étaient pauvres, bien pauvres, mais pas voilà riches; ils craignaient pour les uns de leurs vieux parents, surtout, et les autres consolés par vos dons! Encore une fois, recevez toute la reconnaissance de mon âme.

Mais, je vois que je n'ai encore remercié que les Messieurs, les Dames et les Demoiselles de Québec, et je dois aussi remercier les paroissiens de Lorette qui ont eu l'attention d'envoyer aux Acadiens de Métapédia de la filasse et de la laine, etc., à la recommandation de leur vénérable Curé, car le cœur n'est heureux qu'après avoir essuyé les larmes de tous ses enfants.

Puis-je surtout oublier cette vénérable servante des pauvres de l'Hôpital-Général, sa lecture à ses vieux et vieilles infirmes des Salles, et la manière dont elle s'y prend pour les décider à ouvrir leurs vieilles bourses et leur en faire tirer les quelques pièces de monnaie qui étaient leur unique trésor, et sa collecte donc!—Oh! que tout cela est beau et digne des regards du Dieu de charité! Merci pour vous, en particulier, vénérable servante des pauvres infirmes de l'Hôpital-Général, mille fois merci! Car peu s'en est fallu que la Séance Solennelle que vous avez tenue avec vos vieux et vos vieilles ne m'ait rappelé à souvenir de St. Paul au milieu de l'Aréopage!

Pour cette fois, je voudrais être un grand peintre, et j'emploierais tout mon talent à mettre sur la toile cette solennelle assemblée, écoutant une servante du bon Dieu, lui faisant le récit des privations des vieux pères et des vieilles mères des Acadiens de Métapédia. Dans mon tableau, je n'aurais garde d'oublier les bourses des infirmes dont les cœurs se sont émus à la parole de la Servante de Dieu; mon tableau fini, j'irais l'exposer dans la Salle où s'est tenue la mémorable séance pour en perpétuer le souvenir auprès des infirmes. Je ne m'en tiendrais pas encore là. Pour compléter mon œuvre, j'engagerais notre grand photographe Canadien, M. Livernois, à photographier mon tableau, puis j'en ferais acheter des copies à tous ceux qui viendraient à l'atelier, à la condition de réserver une partie du prix de la vente pour donner un *régal* aux infirmes des salles de l'Hôpital-Général. Comme de droit, l'industrielle Servante des pauvres, qui nous a donné d'admirer une scène des plus émouvantes, ordonnerait cette fête et en serait la présidente.

Puis-je encore oublier de remercier tous ceux qui, de la Pointe-Lévis, de Montréal et d'autres endroits, ont voulu se réunir aux âmes bienfaisantes de la ville de Québec pour venir en aide à la colonie de Métapédia. Et le Revd. M. Dowling qui, apprenant la détresse des Acadiens de Métapédia, parcourt on toute hâte une partie de la paroisse de St. Sylvestre et m'envoie, par la poste, au-delà de dix piastres pour leur venir en aide.

Puis-je encore oublier de remercier M. le Curé de Québec, qui, se faisant comme le centre de tant de cœurs généreux, reçoit tous les dons, les emballe et les fait mettre à bord du paquebot du Gouvernement qui se fait comme le messager des charités particulières et les fait parvenir à destination.

Pour une dernière fois, merci à tous ceux et à toutes celles qui sont venus en aide à mes bons Acadiens de Métapédia. Je suis heureux, et la bonne ville de Québec est devenue à ses traditions de bienfaisance! Que Dieu la protège et la bénisse!

AL. MAILLOUX, Ptre.

L'expédition au lac St. Jean.

Le corps d'exploration du chemin du lac St. Jean qui était parti de Québec à la fin d'octobre est de retour depuis le 2 décembre. Dans une courte conversation avec M. A. Hamel, l'un des explorateurs nous avons compris qu'ils ont passé par Tukesbury et Stoneham, qu'ils ont ensuite pris l'ancien chemin le long de la rivière Montmorency qu'ils ont suivie jusqu'au lac Jacques-Cartier, qu'ils ont traversé en radeau et d'où ils se sont dirigés en ligne droite sur la rivière Metabetchuan.

Le résultat général de cette exploration, dont les détails seront bientôt fournis par le rapport des arpenteurs, est qu'un chemin d'hiver est praticable et qu'il est possible d'en diminuer le coût considérablement en suivant le cours de certaines rivières et de

lacs qui se couvrent de glace de bonne heure à la fin de l'automne et dont on peut relier les diverses parties par des tronçons de chemins comparativement peu coûteux. Cette opinion est partagée par tous les colons intelligents du Saguenay qui s'accordent à dire qu'un chemin d'été n'est pas aussi immédiatement nécessaire qu'une voie de communication durant la morte saison, la seule où ils peuvent quitter leurs travaux pour entreprendre un aussi long trajet.

Les explorateurs ont trouvé le climat sur les hauteurs plus rigoureux qu'à Québec mais sur le penchant du côté du Saguenay il s'adoucit graduellement et autour du Lac St. Jean ressemble beaucoup à celui de nos environs.

Arrivés aux alentours du lac ils ont trouvé des colons satisfaits généralement de leur sort, logés dans des maisons confortables, et prêts à faire leur bonne part de travaux maintenant qu'ils voient que le gouvernement veut s'occuper d'eux d'une manière intelligente et efficace et non plus suivre uniquement les données des monopoles.

Les explorateurs, au nombre desquels nous avons vu avec plaisir notre ami le représentant de Richelieu plein de santé, de zèle et de vigueur, sont revenus par le chemin de Chicoutimi, de la Baie des Ha-ha, St. Urbain et de là le long du St. Laurent jusqu'à Québec. Ils n'ont pas eu beaucoup de contretemps dans leur voyage et en ont atteint heureusement le but au moment où ils allaient manquer de provisions. Mais ces misères en perspective sont souvent le partage inévitable de nos énergiques et aventureux arpenteurs.—*La Tribune*.

Emigration aux Etats-Unis.

Nous traduisons de l'*Inquirer* de Trois Rivières, l'entrefilet suivant. Il montre combien nous avons raison de nous désoler du danger qui menace notre population, sous la forme d'une émigration considérable de nos compatriotes aux Etats-Unis.

« Plus de cent personnes, dit l'*Inquirer* sont parties de cette ville, il y a eu dimanche huit jours, par les bateaux à vapeur de la Compagnie de Richelieu. Elles se rendent à St. Louis et non au Lac Supérieur. Elles ont été engagées par M. De-lagrave, qui en a déjà engagé antérieurement un certain nombre dans la même localité. De plus, deux bandes de travailleurs se sont embarquées pour les mines du Lac Supérieur, l'été dernier, et deux autres bandes pour le chemin de fer du Pacifique. Nous n'exagérons nullement en disant que plus de cinq cents personnes ont ainsi quitté la vallée du St.-Maurice cet été pour se rendre aux Etats-Unis. Et ce qui est encore pis, c'est qu'une multitude d'autres auraient été prêts à partir, si on leur avait offert ou promis de l'emploi. Ce n'est pas du district de St.-Maurice seulement qu'un grand nombre de bons travailleurs sont parties. La paroisse de Ste.-Monique et d'autres campagnes environnantes ont également fourni leur quotum à l'émigration. »—*La Presse*.

A l'approche de l'hiver, un grand nombre de nos compatriotes des villes et des campagnes, vont aux Etats-Unis, chercher l'ouvrage qui leur manque ici. Tous les jours depuis près d'un mois, des jeunes gens de la campagne, embarquent à la station de cette ville pour différentes parties de l'Union. Plus de deux cents, croyons-nous, ont déjà partis.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

Lundi, le 23 novembre, 6 jeunes gens robustes, de la Pointe-Lévi et du voisinage furent engagés par un individu du nom de Berger, pour aller travailler sur une voie ferrée de l'Ouest. Arrivés de l'autre côté de la frontière, ils furent enrôlés de force dans l'armée fédérale. Ayant réussi à transmettre à leurs amis un télégramme dévoilant la fraude dont ils avaient été les victimes, on leur fit parvenir de l'argent promptement, et samedi dernier ces jeunes gens étaient de retour chez leurs parents.—*Le Canadien.*

Améliorations des grains destinés aux semailles.

Un journal agricole de Paris donne aux cultivateurs les excellents conseils qui suivent :

« J'ai à vous parler, à propos des semailles, d'un objet plus important et d'une grande portée : il s'agit de l'amélioration continue et progressive des grains destinés aux semailles. Deux agronomes éminents, le colonel Lecouteux, de l'île Jersey, et M. Lawson, de la société royale d'agriculture d'Ecosse, ont donné l'impulsion à ce système dans toute la Grande Bretagne, et depuis quelques années l'agriculture anglaise en a déjà retiré de grands et durables avantages. Dans les années comme celle-ci, où les céréales de toute espèce sont parvenues à leurs plus grandes perfections, voici comment il faut procéder. Pour le froment, faites choix de quelques poigrées des plus beaux épis; si vous avez une famille nombreuse, véritable bénédiction du bon Dieu pour le cultivateur, donnez à chacun des plus raisonnables de vos enfants une paire de ciseaux, et faites-leur couper et mettre à part le haut et le bas de chaque épi. Dans les épis même les plus parfaits, les grains du haut et ceux du bas sont toujours moins bien conformés que les autres. Le milieu des épis, contenant les meilleurs grains de chaque variété, doit être égrené à part; la petite quantité de froment ainsi obtenu est soumise à un triage minutieux pour éliminer tout ce qui n'est pas d'une pureté irréprochable. Vers la Saint-Eloi, dans un carré de jardin de quelques acres de superficie, taboué à la bêche, fumé et divisé en planches comme pour une culture maraîchère, ces grains d'éélite seront semés un à un, en lignes, dans les conditions les plus favorables. L'année prochaine, les planches de froment recevront autant de sarclages, de binages, d'arrosages même, en cas de besoin que pourrait en recevoir une culture maraîchère des mieux conduites. Ceux qui suivront mon conseil seront surpris de la beauté hors ligne du froment dont ils récolteront l'an prochain une assez bonne

provision pour pouvoir s'en servir comme grains de semence, mais cette fois dans les conditions d'une bonne culture ordinaire. Dès la troisième année, ils récolteront assez de froment originaire du triage de cette année pour pouvoir s'en servir aux semailles de leur blé.—*La Presse.*

FAITS DIVERS.

— Nous voyons par la *Gazette Officielle* qu'un nouveau canton vient d'être érigé dans le comté de Portneuf, sous le nom de canton Colbert.

COTON DANS LES CANTONS DE L'EST.—Un journal de Waterloo des cantons de l'Est, dit qu'un bel échantillon de la plante qui fournit le coton a été découvert en pleine floraison vendredi dernier (1 décembre) sur la propriété d'un M. Howard, de Waterloo.

FROMAGE MONSTRE.—Un fromage monstre est arrivé hier soir de St. Lawrence County, état de New-York, à la station de la pointe St. Charles. Il avait environ quatre pieds de diamètre, ou douze pieds de circonférence; il pesait onze cents livres; maître Corbeau n'aurait pu le tenir dans son bec; le renard n'aurait pu l'emporter, et la fameuse fable n'aurait pas été faite, si l'industrie du fromage avait été aussi perfectionnée au temps de Lafontaine; une famille composée de dix personnes, qui consumerait deux livres de fromage par jour ne pourrait manger le fromage dont nous parlons en moins d'un an et demi. Les rats en feraient leurs délices pendant au moins un mois. Enfin c'est un fromage gouvernemental. Il était consigné à MM. Chandler et Haman, qui ont l'intention de l'expédier en Angleterre.—*La Presse.*

LE MEILLEUR LAIT POUR LA CREME.—Un cultivateur français a fait des expériences très suivies et d'où il résulte que le dernier lait tiré à dix fois plus de crème et se trouve dix fois plus riche en beurre que celui du commencement. Il s'en suit que, si après avoir tiré huit ou dix pintes de lait d'une vache, on cesse de traire et qu'on laisse ainsi une autre pinte dans le pis, on perd presque la moitié de la crème qu'on aurait pu recueillir.—*Le Défricheur.*

UNE NOUVELLE MINE.—On nous a remis ces jours derniers plusieurs morceaux de minerais de cuivre, extraits du No. 23 du 3e rang de Roxton, appartenant à MM. Lafontaine et Préfontaine. Ces morceaux indiquent un riche gisement de cuivre et nous en félicitons vivement nos amis.—*Le Pays.*

L'HUILE DE CHARBON.—Il a été exporté durant les huit derniers mois vingt millions de gallons d'huile de pétrole tant des Etats-Unis que du Canada.—*La Tribune.*

— L'année dernière 1,000,000 pores ont été tirés et mis en barils à Chicago, et ont été évalués à \$10,000,000. La *Tribune* de New-York dit que, cette année, le nombre est plus grand et est évalué à \$20,000,000.—*Idem.*

ANNONCES.



Département des Terres de la Couronne

Québec, 4 décembre, 1863.

AVIS est par le présent donné qu'en conformité d'un Ordre en Conseil, en date du 19 Novembre, 1863, tous les dépôts des deniers publics, par toute la Province, devront, le et après le premier JANVIER, 1864, être faits dans la Banque de Montréal, ou à ses agences.

WM. McDOUGALL,
15 déc. 1863. Commissaire.

POUR LES EGLISES.

Nous avons l'honneur d'annoncer aujourd'hui à nos amis, et au public en général, que vu l'encouragement libéral que nous en avons reçu, nous avons cru propos d'agrandir de beaucoup notre établissement, en y joignant le magasin vous et augmenter en conséquence notre fonds de marchandises.

Nous recevons chaque jour des Etats-Unis de magnifiques LUSTRES en cuivre ou de bronze, à l'HUILE DE CHARBON, faits spécialement pour les EGLISES.

Messieurs les Marguilliers des paroisses, sont respectueusement invités de diriger leur attention sur ces objets.

On trouvera ici l'assortiment le plus varié et le plus considérable de LAMPES à l'huile de charbon, et de QUINCAILLERIE qu'il y ait à Québec. Instruments agricoles. Ferrures de maison. Ustensils de cuisine. Peinture, Huile, Vitres, Outils de toutes sortes, etc., etc., à bas prix.

Les conditions très-libérales.

BÉLANGER et GARIÉPY,
Québec 93, rue Lafabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

CHS. HUDON, RELIEUR,

INFORME le public qu'il tient un établissement de reliure dans le village de Ste. Anne de la Pocatière, près du Bureau de la *Gazette des Campagnes*, et qu'il exécutera avec toute la promptitude possible l'ouvrage qu'on voudra bien lui confier.

LIVRE INDISPENSABLE

AUX

BIBLIOTHEQUES DE PAROISSES

UN certain nombre d'exemplaires de la *Gazette des Campagnes*, comprenant une série complète des numéros de la 2me année, ayant été brochés, sont à vendre à cette imprimerie, au prix réduit de \$1 le volume.

On peut aussi se procurer ce volume à Québec, chez MM. HARDY & MARCOTTE, libraires.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

Les convois partent de la Pointe-Lévi tous les jours à 10.00 A. M., arrivant à

Claudière Junction	10:30	A. M.
St. Jean Chrysostôme	10:45	"
St. Henri	11:00	"
St. Charles	11:26	"
St. Michel	11:45	"
St. Valier	11:58	"
St. François, ou Berthier	12:14	P. M.
St. Pierre	12:23	"
ST. THOMAS	12:42	"
Cap St. Ignace	1:03	"
L'ISLET	1:25	"
Trois Saumons	1:48	"
St. Jean Port-Joli	2:04	"
St. Roch	2:28	"
STE. ANNE	2:51	"
Arrière Ouelle	3:10	"
St. Denis	3:26	"
ST. PASCAL	3:43	"
St. Hélène	4:03	"
St. Alexandre	4:24	"
RIVIERE-DU-LOUP	5:00	"

Les convois partent tous les jours de la Rivière-du-Loup à 8.00 A. M., arrivant à

St. Alexandre	à 8:11	A. M.
St. Hélène	9:05	"
ST. PASCAL	9:26	"
St. Denis	9:43	"
Rivière Ouelle	10:00	"
STE. ANNE	10:21	"
St. Roch	10:44	"
St. Jean Port-Joli	11:11	"
Trois Saumons	11:28	"
L'ISLET	11:36	"
Cap St. Ignace	11:53	"
ST. THOMAS	12:17	P. M.
St. Pierre	12:42	"
St. François, ou Berthier	01:00	"
St. Valier	01:27	"
St. Michel	01:41	"
St. Charles	02:02	"
St. Henri	02:30	"
St. Jean Chrysostôme	02:45	"
Claudière Junction	3:00	"
POINTE LEVI	3:30	"

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.
1er déc. 1863.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec;

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE ANNE

UNE réduction considérable vient d'être faite dans le prix de la pension des élèves.

\$5.75 par mois

ou \$63.25 pour l'année scolaire qui est de 11 mois. Les extra sont payés à part, de même que les soins en maladie. Un mois commencé est payé tout entier. Chaque mois doit être payé d'avance; avec un prix aussi réduit il serait impossible d'attendre longtemps.

De plus \$24.00 pour l'enseignement, livres, chauffage, éclairage et le lit complet, excepté les draps, serviettes et autres articles de toilette.

La maison de pension est la même pour tous, à deux pas de l'Ecole. Les élèves y prennent leurs repas avec leur professeur. Les parents doivent être parfaitement rassurés quant à la surveillance. Aucune sortie n'est permise, même pendant les récréations, sans une permission formelle du Directeur.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,
15 nov. 1863. Directeur.

CUIR A BON MARCHÉ.

Le soussigné a l'honneur d'informer les cultivateurs et les nombreux marchands des campagnes qu'il peut disposer d'un lot considérable de CUIR A SEMELLE (Goudrier), VEAU FRANCAIS, KID, etc., à très-bon marché. Ayant été nommé Agent pour une des principales maisons dans ce genre de commerce à Montréal, le soussigné a établi un dépôt de CUIR à Québec, chez M. Jacques Darveau, marchand-épicer, No. 2, côte d'Abraham, porte voisine de l'escalier.

JOSEPH CHAPLEAU.

CHARLES CAPELLI,
STATUAIRE ET PLATRIER,

35 Rue Notre-Dame, Montréal

OFFRE ses meilleurs remerciements aux Messieurs du Clergé, à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis quelques années. C'est grâce à ce patronage qu'il a pu faire cette année des améliorations considérables et importantes qui font de son Etablissement le premier en Canada sous ce rapport. Dernièrement, à des prix coûteux, il a fait des moules pour les Statues des Apôtres; il entreprend à bon marché des statuette faites sur ces moules, et il garantit la plus entière satisfaction. De plus, on trouvera chez lui toutes les STATUES, STATUETTES, etc., qu'on désire, pour églises, depuis 18 pouces à 6 pieds de hauteur, ainsi que toutes sortes d'Ornements en Plâtre.

Il sollicite respectueusement une continuation des faveurs de la part de ses pratiques et du public en général.

Il a ouvert une branche de son magasin, à Québec, le 1er mai, au No. 84, rue St.-Valier, près de la côte d'Abraham.

1er août 1863.

BARATTE POUR LE PEUPLE.

BARATTE HORIZONTALE A VIS !

Breveté le 10 Août 1861.

SEULS FABRICANTS POUR LE BAS-CANADA,

EADON & CIE.,
MANUFACTURE DE MONTMORENCY.

LA Baratte Horizontale à vis est une des grandes améliorations du 19^e siècle et ne demande qu'à être connue pour être employée partout. C'est une des inventions pour économiser le plus les matériaux, le temps et le travail, pouvant être mise en opération par un enfant, facilement nettoyée et susceptible d'être réparée aisément et le surplus de beurre que l'on peut faire en comparaison de la quantité faite avec les autres Barattes avec la même quantité et qualité de crème est tel qu'il suffit en peu de temps à payer le prix de cette Baratte.

Nous défions tout essai avec aucune autre Baratte maintenant en usage pour la rapidité, la qualité et la quantité du beurre.

Aussi, Machines à laver, Victoria, Ca-landre, Machines à cribler, etc., etc.

A vendre chez

WILLIAM EADON,
Rue St. Nicolas, Québec.

H. F. BELLEW,
Halle du marché Champlain, Québec.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

1er déc. 1863.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.



M. POURTIER,

CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

ALPHONSE MILLER,
AVOCAT,

TIENT son bureau à St. Louis de Kouraska. Il espère, par son assiduité et sa diligence, mériter la confiance de tous ceux qui réclameront les services de sa profession.

On peut se procurer à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes:

HUILE DE CHARBON

Sans odeur et non explosive,

Produisant une très-belle lumière.

La durée de cette huile est incomparable.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1864

JANVIER.

1864

Le Soleil entre au Verseau le 20 à 5 heures et 20 minutes du matin.

Dernier quartier, le 2 à 2 heures 54 minutes du matin.
Nouvelle lune, le 9 à 2 heures 1 minute du matin.
Premier quartier, le 15 à 6 heures 21 minutes du soir.
Plaine lune, le 23 à 5 heures 17 minutes du soir.
Dernier quartier, le 31 à 7 heures 32 minutes du soir.

REMAINE.	FETES RELIGIEUSES.	L. ET C. SOL.
Vendredi 1	b CIRCONCISION, d'obligation. <i>Kyrie</i> de 2 cl. II Vêpres de la fête, mém. du suivant. Salut.	7 43 4 17
Samedi 2	r Octave de St. Etienne.	7 43 4 17
DIMAN. 3	b Octave de St. Jean. <i>Kyrie</i> des dbles. Aux II Vêpres, mém. des Saints Innocents.	7 42 4 18
Lundi 4	r Octave des Saints Innocents.	7 41 4 19
Mardi 5	b Vigile de l'Epiphanie.	7 41 4 19
Mercredi 6	b EPIPHANIE, d'obligation. <i>Kyrie</i> roy. II Vêpres de la fête. Salut.	7 40 4 20
Jeudi 7	b } De l'octave privilégiée.	7 40 4 20
Vendredi 8	b } De l'octave privilégiée.	7 39 4 21
Samedi 9	b } De l'octave privilégiée.	7 38 4 21
DIMAN. 10	b I après l'Epiphanie. <i>Kyrie</i> du dim. Aux Vêpres mém. de l'oct. d'un mart.	7 37 4 23
Lundi 11	b } De l'octave privilégiée.	7 37 4 23
Mardi 12	b } De l'octave privilégiée.	7 36 4 24
Mercredi 13	b Octave de l'Epiphanie.	7 35 4 25
Jeudi 14	b St. Hilaire.	7 34 4 26
Vendredi 15	b St. Paul.	7 33 4 27
Samedi 16	fr St. Marcel.	7 32 4 28
DIMAN. 17	b II après l'Epiphanie. SAINT NOM DE JESUS. <i>Kyrie</i> de 2 cl. Aux II Vêpres mém. du suivant. de St. Paul, du dim., et d'une Vierge. Salut. FETE PRINCIPALE de l'Archiconfré- du St. Cœur de Marie, avec indulgence.	7 31 4 29
Lundi 18	b Chaire de St. Pierre à Rome.	7 30 4 30
Mardi 19	fr St. Canut.	7 29 4 31
Mercredi 20	r SS. Fabien, etc.	7 28 4 32
Jeudi 21	r Ste. Agnès.	7 27 4 33
Vendredi 22	fr SS. Vincent, etc.	7 26 4 34
Samedi 23	b Epousailles de la Ste. Vierge.	7 25 4 34
DIMAN. 24	*vl Septuagésime. <i>Kyrie</i> du dim. I Vêpres du suivant, mém. de St. Pierre et du dim.	7 24 4 36
Lundi 25	b Conversion de St. Paul. { de St. Pierre et du dim.	7 22 4 38
Mardi 26	r Prieure de Notre Seigneur Jésus-Christ.	7 21 4 39
Mercredi 27	b St. Jean Chrysostôme.	7 20 4 40
Jeudi 28	b St. Antoine (17).	7 18 4 42
Vendredi 29	b St. François de Sales.	7 17 4 43
Samedi 30	fr Ste. Martine. { dim.	7 15 4 45
DIMAN. 31	*vl Sexagésime. <i>Kyrie</i> du dim. I Vêpres du suivant, mém. du	7 14 4 46

Température—Du 1er au 9 de Janvier il y aura, durant cette intervalle, quelques tempêtes de neige et de poudrière—Du 10 au 15, il y aura de la neige au commencement de cette durée—Du 16 au 23, la plupart de cette durée sera froide avec grand vent—Du 24 au 30, le temps sera tempêteux et froid.



Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*, de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les Agents de la *Gazette*.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau un mois avant l'expiration de l'abonnement.

Tout abonné qui refuse la *Gazette* sans avoir payé ses arrérages, ne peut être rayé de la liste, et l'envoi de la *Gazette* lui est continué.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.

AGENTS

DE LA

Gazette des Campagnes :

- St. Denis (en bas), M. S. Dionne.
- Kamouraska, Chs. Lindsay, écrivain, N. P.
- St. Hélène, (Kamouraska) M. Edouard Chapleau, marchand.
- St. Alexandre (Kamouraska), M. Edmond Lévêque, marchand.
- St. Modeste (Témiscouata) N. Miville, écrivain, M. P.
- St. Elm, Révd. M. G. Gaudin.
- Isle-Verte, Achille Bertrand, écrivain.
- Trois-Pistoles, Thomas P. Pelletier, écrivain.
- Rimouski, E. Grondin, écrivain, arpenteur.
- St. Fabien, Révd. M. A. Ladrière.
- St. Jean Port-Joli, P. G. Verreault, écrivain.
- L'Islet, Jules Casgrain, écrivain, N. P.
- Cap St. Ignace, Noël Nadeau, écrivain.
- St. Pierre, Rivière du Sud, G. Blais, écrivain.
- St. Thomas, Louis Blais, écrivain, avocat.
- St. Henri de Lauzon, Révd. M. F. Caron.
- St. Croix, L. C. Desrochers, écrivain, J. P.
- St. Antoine de Tilly, Edmond LaRue, écrivain, Notaire.
- Lambton, le Docteur Ls. Labrecque.
- St. Julie de Somerset, J. B. Rousseau, écrivain.
- St. Famille, Isle d'Orléans, M. Basile Marquis.
- St. Laurent, Isle d'Orléans, M. Zéphirin Lapiere, instituteur.
- St. Jean de l'Isle d'Orléans, Léonidas LaRue, écrivain, E. M.
- Les Escoumins, Tadoussac, Les Bergeronnes, et la Baie de Mille Vaches, Révd. M. R. Boily.
- St. Ambroise de la Jeune Lorette, Gouzague Vincent, M. P.
- St. Casimir, F. X. Gingras, écrivain.
- St. Grégoire, Révd. M. J. Harper.
- St. Stanislas de Batiscau, Elie Rinfret, écrivain.
- Wotton, N. Bourque, écrivain.
- ST-HYACINTHE, M. Max. A. Kéroack, libraire, rue Cascades.
- Terrebonne, Révd. M. F. X. Leclerc.
- Collège de Joliette, Révd. M. Ls. G. Langlais, Procureur.
- St. Jacques de l'Aschigan, Docteur F. L. Génand.
- St. Césaire de Rouville, Révd. M. J. A. Provençal.
- MONTREAL (Carré Chaboilly) Dr. P. O'Leary, M. D.
- QUÉBEC, M. N. S. Hardy, libraire, Basse-Ville.
- Rustico (Isle du Prince Edouard), Révd. M. Geo. A. Belcourt.
- St. Bruno (Madawaska), Révd. M. L'Hiver.